



NOTE DE PRESENTATION ANNEXEE AU BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET CCAS

I- Dépenses de fonctionnement

Pour 2017, le CCAS prévoit comme pour les années précédentes, des dépenses au compte 60623 qui concernent les dépenses liées au colis et au repas des Anciens (6 000.00 €). La prévision est large sachant que le CCAS a fait le choix de proposer un repas ou un colis en fin d'année.

D'autres dépenses variables sont prévues aux comptes 611, 6558 et 6652 pour un montant total de 4 453.00 €. Ces prévisions sont constantes par rapport à 2016.

II- Recettes de fonctionnement

Le CCAS bénéficie cette année encore, de la même subvention communale qui s'élève à 5 000.00 € (compte 7474).

A côté de cela, le CCAS voit son excédent de fonctionnement (compte 002) en hausse également – 5 353.00 €, les dépenses 2016 ayant été inférieures aux recettes.

Enfin, un don exceptionnel de 100.00 € (compte 7713) est inséré au budget primitif 2017.